

Saint-Point Les propriétaires du château récompensés pour sa restauration

Lionel Brossard

Le prix leur sera remis officiellement ce vendredi 25 avril. Les propriétaires du château de Saint-Point, Étienne et Sophie de Baecque, obtiennent un prix pour la restauration de la toiture de l'édifice et des éléments de charpente. C'est l'association de défense et de sauvegarde du patrimoine Vieilles maisons de France (VMF), associée à Patrice Besse, agence immobilière spécialisée dans les biens d'exception, qui décernent ce prix. Ce sont 10 000 € qui seront remis aux propriétaires du château de Saint-Point. « En 45 ans, l'association VMF a ainsi primé plus de 1 650 restaurations pour un montant total d'environ 6 millions d'euros. En 2024, ont été récompensées au niveau national 35 restaurations exemplaires pour un montant total de près de 255 000 € », indique l'association.

Le château de Saint-Point est primé dans la catégorie "première acquisition d'un édifice de caractère". Pour rappel, ce joyau du patrimoine local fut la demeure d'Alphonse de Lamartine. La tombe du poète, écrivain et homme politique, y repose encore aujourd'hui, près de la chapelle attenante au château.



Ancienne demeure de Lamartine, le château de Saint-Point est la propriété d'Étienne et Sophie de Baecque. Photo Lionel Brossard

Lionel Brossard